

FICHE DE POSTE CDD 2026-2027 « 3 ENSACF 2026-2027_CDD_S4_TPCAU »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand
Année 2026-2027

Recrute : 1 enseignant.e contractuel.le pour 94h équivalent TD

Champ disciplinaire : TPCAU

1. Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, implantée au cœur du Massif central, affirme sa singularité au sein des ENSA françaises. Dans un contexte de crises multiples, elle fait le choix d'une large ouverture au monde tout en réaffirmant la force de son ancrage territorial. Elle considère ces territoires « en marge » comme un laboratoire de pratiques frugales et empiriques, et une ressource pour penser le monde contemporain. Elle inscrit son action dans le programme « Culture et Ruralité » porté par le ministère de la Culture, qui vise à renforcer la place de la culture au cœur des territoires ruraux.

Elle fonde sa pédagogie sur plusieurs thèmes majeurs :

- **La spécificité disciplinaire et la pensée transcalaire** : à l'ENSACF, on considère que l'architecte, avec son outillage spécifique, est légitime à intervenir sur l'ensemble des échelles – du grand territoire au détail constructif – et à toutes les étapes du projet.
- **La dimension réflexive du projet d'architecture** : le projet, objet pédagogique spécifique et singulier, est consubstantiel à la pratique de l'architecte. Placé au centre des apprentissages, il est le lieu de la synthèse des connaissances et de la production de la forme.
- **L'architecture comme recherche** : Le projet est tout à la fois une recherche en soi et un objet d'étude spécifique. Il n'est pas envisagé comme un objet théoriquement isolé, mais s'inscrit dans une série de filiations, s'appuyant sur le déjà-là pour s'inscrire dans une histoire en cours.
- **L'expérimentation** : l'ENSACF cherche à éprouver, à travers des modalités pédagogiques singulières, des solutions alternatives. Le travail à l'échelle territoriale est mené lors d'ateliers in situ, confrontant l'étudiant.e aux réalités du contexte. La question constructive est abordée par le « faire » et par la production de prototypes à grande échelle.
- **La question environnementale** est envisagée d'un point de vue disciplinaire et infuse l'ensemble des cours et des ateliers. La quête d'une plus grande sobriété s'appuie sur le déjà là et les ressources mobilisables, privilégiant la transformation, le réemploi et les circuits courts.
- **Les pratiques émergentes** : les grandes crises contemporaines – migratoire, environnementale, sociétale, etc. – imposent des modifications radicales de nos pratiques et une réflexion sur un « nouveau régime matériel pour l'architecture ». L'ENSACF et son laboratoire « Ressources » explorent l'« architecture des marges » et questionnent le territoire disciplinaire de l'architecture afin d'accompagner les étudiant.e-s dans la définition de leurs futurs métiers.

Les **quatre Domaines d'études de master** proposent des prolongements différents et complémentaires au projet pédagogique de l'école :

- **ETEH** (Écologies, Transformations, Esthétiques, Habitabilités) questionne la production et les esthétiques de l'architecture au regard des limites planétaires. Il propose une pédagogie pour réparer les territoires contemporains par l'architecture, en radicalisant les interventions avec des actions respectueuses, militantes, pragmatiques, inventives, prenant en compte les climats et écosystèmes vivants dans leur globalité.
- **EVAN** (Entre Ville, Architecture et Nature) traite des métamorphoses qui traversent aujourd'hui les territoires et le métier d'architecte : les milieux connaissent des transformations profondes et accélérées sous l'impact des évolutions sociétales et des enjeux écologiques ; la profession, elle aussi, se reconfigure et se réinvente. L'architecture ne pourra contribuer à la régénération de ces milieux habités qu'en étant capable, simultanément, d'affirmer sa spécificité, d'élargir son spectre d'intervention, de remodeler ses outils et de tisser des liens avec d'autres champs du savoir et de l'action.
- **METAPHAUR** (Mémoire et Techniques de l'Architecture et du Patrimoine HABité Urbain et Rural) explore les dimensions anthropologiques, culturelles et sensibles de l'héritage, de la patrimonialisation, de la réappropriation et de la reconstruction.
- **REX** (Réalités et Expérience) propose, en associant ces deux termes, une pédagogie dont l'objectif est de produire une connaissance au plus près du temps fragile et instable qui constitue le cadre contemporain des pratiques en architecture, et qu'il convient de mesurer par une posture analytique et engagée. Il s'agit d'une pédagogie du réel, visant une interaction avec l'environnement social, politique, économique et construit dans lequel les étudiant·e·s seront amené·e·s à exercer.

Le laboratoire **Ressources** est placé sous la double tutelle de l'ENSACF et de l'UCA, dont le projet scientifique est intitulé « Les marges de l'architecture et l'architecture des marges ». Ressources explore les marges – entre critiques et transgressions, résistances et résiliences – et défend l'idée que ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes, mais depuis ses marges.

2. DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSACF recrute pour l'année universitaire 2026-2027 un·e enseignant·e chercheur·e pour enseigner le projet dans le champ TPCAU au semestre 4 de la licence. Les missions proposées relèvent de l'enseignement, de la recherche ; il est demandé une implication dans les commissions et groupes de travail accompagnant les enseignements à l'ENSACF.

Orientations thématiques de recherche et d'enseignement (Semestre 4_Projet d'architecture) :

Le quatrième semestre de licence est consacré à « **Réparer les lieux, retisser les liens** ».

Compte tenu des défis environnementaux croissants, il est dorénavant impératif pour les architectes de modifier les tendances actuelles d'extension indéfinie des métropoles, de réduire la surconsommation des ressources et de mettre fin au cycle de destruction-reconstruction des bâtiments. Penser la réparation, c'est donc considérer le « déjà-là » pour sa valeur carbone, sa valeur d'usage mais aussi sa valeur de mutabilité. Qu'il soit abandonné ou mal utilisé, ce « patrimoine vivant » doit entrer dans une nouvelle dynamique, celle d'une réappropriation des lieux, en travaillant simultanément sur le sol et sur l'édifice. Le Semestre 4 porte donc une attention particulière aux enjeux de transformation et de réparation de l'existant bâti comme des espaces publics.

« Réparer les lieux » sous-entend que les territoires urbains, abîmés par des années de pratiques destructrices, nécessitent d'être repensés et réhabités.

« Retisser les liens » sous-entend que certaines relations entretenues dans les territoires urbains se sont disjointes. Il s'agit de renouer des liens physiques et sociaux en portant un regard critique sur la manière dont la ville produit de la ségrégation spatiale et sociale.

Le semestre se décompose en 3 séquences distinctes et s'appuie sur un corpus de bâtiments préalablement identifiés par l'équipe pédagogique. Les étudiant·e·s sont amené·e·s à travailler collectivement sur la séquence 1 et individuellement sur les séquences 2 et 3. Chaque séquence est ponctuée d'une critique et est évaluée au regard des enjeux pédagogiques du semestre. En 2025-2026, le corpus était composé de 8 résidences étudiantes appartenant au CROUS et environné de 32 espaces publics qui ont été analysés.

- Séquence 1_ Anatomie - relever, analyser et représenter une situation construite
 - Observer, relever et représenter une situation construite en groupe
 - Analyser et rendre compte de la compréhension de la situation urbaine et de l'édifice
 - Identifier les qualités de l'existant pour ce qu'elles sont et pour leur potentialité de projet.
 - Porter un regard personnel et critique sur la situation analysée.
 - Établir une hiérarchie des valeurs et initier des intentions de projet. Qu'est-ce qui digne d'être conservé ? De quoi peut-on se séparer ?
- Séquence 2 : Transformation - conserver, soustraire et ajouter
 - Établir une stratégie de transformation, une posture claire sur les situations de projet en précisant la hiérarchie des valeurs.
 - Représenter le projet sur existant selon la charte graphique noir, jaune, rouge.
 - Préciser le relevé de manière individuelle et collective en lien avec les enseignements du champ STA. Compréhension des structures et des enveloppes. Comment ça porte ? Comment ça marche ?
 - Formuler des hypothèses de projet pour expérimenter et tester la forme.
 - Mobiliser des références sur les thèmes du programme et sur la stratégie de transformation dans l'existant.
 - Faire une maquette collective sur la situation de projet (1/500 ou 1/200)
- Séquence 3 : Matérialité - construire les atmosphères du projet
 - Préciser en quoi et comment est fait le projet. Assemblage, construction, matérialité des éléments et écriture architecturale du projet
 - Dire en quoi la matérialité des éléments du projet fabrique une spatialité particulière. Mettre en vis-à-vis la coupe constructive, la définition des matériaux et représenter les atmosphères qui en découlent.
 - Préciser les stratégies de transformation au regard de la charte graphique noir, jaune, rouge.
 - Faire une maquette (Échelle indicative 1/50) d'un fragment significatif du projet comme un dispositif qui articule construction, écriture et spatialité.

Par ailleurs, quatre « petites leçons d'architecture » dispensées par les enseignants de projet abordent à la fois les outils méthodologiques du projet de transformation (ex : le relevé) et fournissent des apports théoriques et culturels sur les thèmes abordés en atelier (transformer l'existant, le logement collectif...). Les contenus sont précisés à l'avancement du semestre de projet.

Le poste est composé des enseignements suivants (heures données à titre indicatif) :

UE 4.1_Projet d'Architecture_84h TD + 2h CM

UE 4.1_Voyage pédagogique_7h TD

La présentation des enseignements est consultable sur le site de l'ENSACF :

<https://www.clermont-fd.archi.fr/> ("Le livret de l'étudiant 2025-26" en page d'accueil Actualités).

3. CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le·la candidat·e devra participer aux séances d'atelier de projet chaque semaine, construire un cours magistral de 2h autour d'une thématique du semestre dans les « petites leçons d'architecture », participer aux jurys intermédiaires et au « super rendu » final.

En outre, il est attendu : une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF, aux processus d'admission des futur·e·s étudiant·e·s.

Références statutaires pour les enseignant·e·s contractuel·le·s en ENSA :

- Code général de la fonction publique, notamment chapitres II et IV du livre I de la partie réglementaire et titre II du livre IV de la partie législative ;
- Décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat.

Attentes de l'ENSACF

Plus globalement, l'Ensacf attend de chaque candidat·e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
 - ses motivations à s'inscrire dans l'un ou l'autre des enseignements présentés ;
 - un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;
 - une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du·de la candidat·e, l'énonciation de propositions qu'il·elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci, et avec l'organisation des enseignements de l'ENSACF.
- Le·la candidat·e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

4. DESCRIPTIF DU PROFIL

1 - Expériences et compétences souhaitées

- Une expérience d'enseignement au sein des ENSA ;
- Une bonne connaissance des enjeux de transformations territoriales à l'heure de la transition écologique et en lien avec la spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère : l'« ici », tout autant que la capacité à le remettre en perspective au regard de territoires éloignés les « AILLEURS » ;
- Une pratique professionnelle en agence ;
- Des connaissances et pratiques sur des projets de logements collectifs.

2- Expériences et compétences spécifiques au poste

- Une pratique professionnelle engagée sur des problématiques transcalaires de transformation, réparation du bâti existant ordinaire ou non ;
- Une approche réflexive du projet de transformation du logement collectif, social ou non.

3 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

La fiche de poste concerne plus spécifiquement l'année de **licence 2, semestre 4**.

En Licence :

Conception architecturale et urbaine, cultures et sociétés, expression et représentation, sciences et techniques, parcours personnel (langues vivantes, cours de soutien, stages, double cursus architecte-ingénieur) constituent la structure récurrente en 5 UE pour chaque semestre. Chaque semestre est thématiqué ; les thématiques sont transversales et s'appliquent à toutes les unités d'enseignement et toutes les disciplines enseignées, pour proposer une pédagogie lisible et progressive, en adéquation avec les enjeux environnementaux et sociétaux contemporains. Ainsi la Licence 1 porte la thématique Espace/terre et climat ; elle initie les étudiants à l'architecture située et permet d'aborder les enjeux contemporains comme le changement climatique, l'artificialisation des sols et l'érosion de la biodiversité. Le confort d'usage est désormais étudié en lien avec le confort climatique et les sensations corporelles. **La Licence 2, autour de Lieu/ressources et matières, est centrée sur la compréhension des lieux et de leurs ressources. Les étudiants travaillent sur les matériaux, leurs circuits de production, et leur rôle dans la définition des ambiances et des formes architecturales. La valorisation des existants ordinaires (sols, espaces publics, bâtis préexistants) et l'économie de moyens sont pleinement intégrées à la formation.** La Licence 3, Milieu, biodiversité et écosystème interroge la coexistence entre humains

et autres formes de vie. Les projets territoriaux sont développés à l'échelle du bassin de vie, de la biorégion ou du bassin versant. Les étudiants analysent les dynamiques territoriales à travers une lecture fine des niveaux d'organisation du vivant (individu, espèce, population, communauté, écosystème, biome, biosphère), avec désormais l'expertise de spécialistes du vivant pour repenser la réhabilitation des milieux dégradés et les interactions entre territoires urbains, périurbains et ruraux.

4 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

- Diplôme d'architecte DPLG ou DE HMONP
- Ou diplômes étrangers reconnus comme équivalents

5. MODALITES DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, **au plus tard le jeudi 25 juin à 23h59**, sur démarche numérique <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/ensacf-recrutement-enseignant-e-s-9-cdd-et-2mca-20>

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du/de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du/de la candidat.e
- un dossier travaux pédagogiques (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)
- un dossier témoignant de la pratique du candidat
- une **note pédagogique** précisant la vision du/de la candidat.e en matière d'enseignement dans une école d'architecture en lien avec les enjeux contemporains de la discipline. Elle précisera en quoi les compétences et expériences du/de la candidat.e répondent aux spécificités du poste est aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum)
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal** : documents attestant d'une activité principale permettant de disposer de revenus réguliers (bulletins de salaires et contrats / ou création d'entreprise et avis d'imposition / ou avis de revenus de micro-entreprise ou bilan comptable, etc.)
- une **copie de la carte nationale d'identité**.

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis au point **3**. est laissée au libre choix du/de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points pourront être plus précisément développés par le/la candidate si il-elle est convoqué-e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, les candidat.e-s retenu.e-s pour un entretien **seront auditionné.e-s le lundi 6 juillet 2026 en présentiel**.

Les convocations et précisions horaires, seront adressés aux candidat.e-s retenu.e-s pour l'audition, par courriel, **le mercredi 1er juillet**.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique à helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr, directrice des études
- sur le plan administratif à : veronique.bourioux@clermont-fd.archi.fr